

## ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES

### ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Jean-Loup Bourget, Jacques Gerstenkorn

**Coefficient : 3 ; durée : 6 heures**

Le sujet de la composition d'études cinématographiques proposé en 2006 était une citation de Carl Theodor Dreyer, datant de 1933, et invitant le cinéma parlant à retrouver le chemin de la rue, voire de la ruelle, et du reportage, afin d'échapper à l'étreinte du théâtre filmé : « Le véritable cinéma parlant ne doit pas être du théâtre filmé. » C'est donc la seconde fois que sortait un sujet sur la question du « passage du muet au parlant », rappel utile à l'intention des candidats qui seraient tentés par des « impasses » qu'il faut toujours proscrire (tentation qui explique peut-être un nombre sensiblement élevé de compositions qui n'étaient que des ébauches ou des amorces).

Cette année encore, les candidats avaient été bien préparés et connaissaient bien tant la filmographie que la bibliographie essentielles nécessaires à leur propos : les premiers films parlants de Lang, Hitchcock, Clair, Renoir, Vigo, etc., ont été souvent cités sinon toujours analysés en détail, de même qu'ont été mis à contribution Barnier, Masson, Chion, Comolli et bien d'autres bons auteurs. La plupart des candidats ont bien identifié Dreyer et ont cité *La Passion de Jeanne d'Arc*, pour en tirer d'ailleurs des arguments contradictoires (théâtralité du jeu des acteurs, caractère proprement cinématographique du gros plan, dimension virtuellement présente de la parole...) ; très rares en revanche sont ceux qui ont cité d'autres films de Dreyer ou évoqué les difficultés qu'a éprouvées le cinéaste à s'insérer dans le nouveau système de production du parlant. Beaucoup de candidats (pas tous, malheureusement) ont bien identifié le contexte très spécifique dans lequel s'inscrivait l'affirmation de Dreyer et ont pris soin de décrire, plus ou moins longuement, ce qu'on entendait alors par « théâtre filmé », concept renvoyant évidemment à des films comme ceux de Pagnol et de Guitry ; très souvent cité par les candidats, *On purge Bébé* de Renoir d'après Feydeau.

Il est dommage que beaucoup de candidats aient négligé de répondre à une interrogation élémentaire s'agissant du document qui leur était soumis : de quel *type* de document s'agit-il ? avons-nous vraiment affaire (comme certains candidats ont semblé le croire) à un texte de théoricien s'efforçant à une définition de la nature « ontologique » du cinéma ? En d'autres termes, l'« autonomie » revendiquée par Dreyer pour le cinéma se confond-elle avec la « spécificité » du cinéma ? n'avons-nous pas plutôt affaire à un texte polémique, normatif et performatif, qui constate et déplore une sorte de régression (ou de perversion) du cinéma parlant vers le « théâtre filmé » (« malheureusement », « la proie », « l'étreinte ») et invite les cinéastes à emprunter (ou à réemprunter) d'autres voies (« il faudra », « doit donner l'impression », « ne doit pas être du théâtre filmé ») ?

Au-delà de ces préliminaires (identification du document, de son auteur, de son contexte) qui seuls permettaient de bien cadrer un débat avant tout *historique*, il était tout à fait légitime de développer diverses argumentations sur les rapports tant historiques qu'esthétiques entre théâtre et cinéma. Historiques : dès les origines, le cinéma a eu plusieurs modèles, qu'on ne saurait réduire (comme semble le faire Dreyer) au « reportage » et aux frères Lumière. C'est ainsi que certains candidats ont évoqué, non sans raison, Méliès et le

film d'art (on pourrait évoquer aussi les *photoplays* américaines et la fréquence du passage du roman au film par l'étape intermédiaire de la *dramatisation*). Esthétiques : comme Bazin l'a théorisé dans « Pour un cinéma impur : défense de l'adaptation » et comme le montrent de nombreux exemples, n'y a-t-il pas une théâtralité propre au cinéma, qui vient contredire le « modèle unique » du « véritable cinéma parlant » que semble ici prôner Dreyer ? Pour répondre à ces divers questionnements, il fallait bien sûr circonscrire les concepts avec précision : pour s'en tenir à deux points essentiels, l'expression historiquement datée et généralement péjorative de « théâtre filmé » n'est évidemment pas synonyme avec la « théâtralité » qu'on peut observer et admirer, sous des formes diverses, chez Welles, Cocteau, Visconti, Oliveira... ou Dreyer lui-même ; quant à l'« impression » de reportage, d'« effet de réel » pris sur le vif et comme inopinément, il est clairement contestable de les réduire à ce que Petr Král appelle le « vérisme » de l'image cinématographique et davantage encore de les confondre avec le « réalisme » conventionnel et très tempéré du cinéma hollywoodien ou européen « classique » des années trente ; quant à l'idée que Dreyer inviterait les cinéastes à préférer le documentaire à la fiction, elle est manifestement démentie par la citation proposée (« donner l'impression » et surtout « juste au moment où un drame se [noue] dans la famille »).

En résumé, les remarques générales sont identiques à celles qu'on fait chaque année : il faut traiter le sujet proposé, en l'occurrence lire attentivement la citation qui était proposée à la réflexion ; il faut, comme on y était invité, donner « des exemples précis », c'est-à-dire non seulement citer, mais aussi analyser en quelque détail un certain nombre de films ou de séquences de films qui soient pertinents et probants ; il ne faut pas confondre une question et un sujet avant tout historiques, situés dans un contexte lui aussi bien précis, avec une question d'esthétique générale, même s'il ne s'agit évidemment pas non plus d'introduire entre l'histoire et l'esthétique une frontière infranchissable.

Quarante-deux candidats ont composé à l'écrit. Il s'agissait en très grande majorité (38 sur 42) de candidats à l'ENS-LSH, dont quatre ont été admissibles. Les notes se sont échelonnées de 1 à 16, les notes très basses correspondant à des copies très brèves sinon blanches.